CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SESSION JUIN 2025

CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES (31107)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreu	uves d'enseignement général		
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A* - U4 Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 - Sciences physiques - U13 Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1	: épreuve scientifique et technique		
Analyse d'une situation professionnelle de transport spécifique - U11 Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Epreuv	ve E2 : épreuve technologique		
Etude de cas : préparation d'une activité de transport routier - U2 Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Épreuve E3 : épreuve p	prenant en compte la formation en e nt	reprise	
Réalisation d'interventions en entreprise - U31 Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	A l'initiative des académies	Durée : 45 min	orale
Conduite d'un véhicule lourd articulé - U32 Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Conduite avec mise à quai Conduite de chariot de manutention - U33 Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
	Epreuve facultative		
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

⁽¹⁾ La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

reuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
---	-----

⁽²⁾ La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.